



UNION NATIONALE DE LA FEMME TUNISIENNE

CHANGEMENTS CLIMATIQUES



**LES FEMMES
TUNISIENNES...
DANS LE CONTEXTE DES
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET RARETÉ
DES RESSOURCES
HYDRIQUES**

les recommandations pour améliorer les capacités d'adaptation des femmes dans les pays en développement en particulier en Tunisie

COP: historique des COP et conférence de charm el- cheikh 2022 ou COP 27

L'etat des ressources en eau en tunisie : contexte hydrologique





Radhia Jerbi

Présidente de l'UNFT

Les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes ont peu de visibilité dans l'information circulant sur les changements climatiques. Pourtant, ils y sont étroitement liés et la connexion entre genre et enjeux climatiques devient de plus en plus importante voir même flagrante ces dernières décennies, surtout sur les femmes.

Le nombre de décès lors de catastrophes naturelles qui se multiplient avec les bouleversements climatiques est **14 fois plus élevé** chez les femmes et les enfants, selon **L'ONU** les femmes représentent près de **70% de la population vivant sous le seuil de la pauvreté**, ce qui les rend plus exposées aux risques lors des catastrophes naturelles. Les femmes aussi sont plus nombreuses à habiter des zones à risque, lors de catastrophes les femmes restent plus fréquemment avec leurs familles dans les régions rurales et montagneuses tandis que les hommes sont appelés à migrer pour le travail et si elles sont appelées à migrer en zone urbaine, elles habitent dans des quartiers défavorisés et plus vulnérables envers les catastrophes naturelles vue qu'elles ont une faible rémunération et acceptent de travailler avec des salaires trop bas et même sans aucune couverture sanitaire et sociale.

Sans oublier aussi que les femmes ont souvent moins accès aux alertes et aux informations liées à l'évacuation en cas de catastrophe puisque les réseaux d'alertes généralement sont entre les mains des hommes

Donc la culture et les rôles traditionnels attribués aux femmes, les emprisonnent et entravent leur mobilités.

La surreprésentation des femmes parmi les victimes de catastrophes entraîne une augmentation du nombre d'enfants orphelins ce qui accroît le risque de la non scolarisation, la délinquance et le mariage précoce et forcé pour les filles, bien évidemment, la santé des femmes est plus fragile et affectée par l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes surtout le phénomène de réchauffement climatique qui entraîne une augmentation du nombre de maladies et d'épidémies. Les inondations, sécheresses et vagues de chaleurs contribuent à leur tour à la propagation des maladies, la raréfaction de la nourriture provoquée par les désastres ce qui a un impact direct sur la sécurité alimentaire de la communauté surtout que les femmes priorisent les membres de leur famille, ce qui se traduit par un risque de carences, surtout lorsqu'elles sont en période de grossesse ou d'allaitement. Sans oublier aussi l'impact indirect lié à l'aggravation et l'augmentation des cas de violence (violence domestique, harcèlement, viols et crimes) à l'égard des femmes et des filles suite aux catastrophes.

Il est essentiel de reconnaître le rôle des femmes au sein des communautés, pour valoriser leurs efforts et les rendre des actrices incontournables pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. **L'agro écologie et l'agro biodiversité** axées sur les femmes offrent des stratégies porteuses pour réduire les risques des variations climatiques dans les programmes portant sur la sécurité alimentaire et l'agriculture, ainsi que le renforcement du tissu associatif des femmes peut favoriser le partage de savoirs et de succès.

UNFT



COP NAISSANCE DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES ET COP 27

HISTORIQUE DES COP

La Conférence des Parties (COP) a été instituée lors de l'adoption de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) au sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. Elle est l'organe suprême de la convention et se réunit chaque année depuis 1995. En 1992, plus de 178 pays se rencontrent à Rio de Janeiro pour la conférence décennale de l'ONU sur l'environnement et le développement. Des avancées significatives sont ainsi faites, comme la signature de la Déclaration de Rio de Janeiro sur l'environnement et le développement qui donne une définition "officielle" du développement durable.

Dans cette déclaration est présente une convention sur le climat qui appuie la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de minimiser l'impact humain sur le changement climatique.

La machine est alors lancée : chaque année, les pays ayant signé la convention sur le climat du sommet de Rio se retrouveront pour trouver des solutions concrètes pour lutter contre le changement climatique : c'est la fameuse "conférence des parties" qui prendra place chaque année dans une ville différente. Des acteurs non gouvernementaux y prendront aussi place (ONG, entreprises, villes, citoyens etc.) afin de représenter au mieux la société qui doit lutter contre le changement climatique.

Conférence de Charm el-Cheikh de 2022 ou COP 27

La conférence des parties ou COP 27 se déroule cette année à Charm el-Cheikh au bord de la mer Rouge en Égypte du 6 au 18 novembre, pays organisateur. Elle réunit les pays signataires de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle constitue également la 17e réunion des parties au Protocole de Kyoto (CMP 17) et la quatrième réunion des parties à l'Accord de Paris de 2015 (CMA 4). Plus de 40 000 personnes de 196 pays – dirigeants, négociateurs et société civile – y sont attendues.



Participation de la Tunisie

La Tunisie présentera, lors de COP 27, sa stratégie de neutralité carbone et de résilience au changement climatique à l'horizon 2050 dont l'élaboration a duré deux années.

Une délégation tunisienne participera à la COP27, regroupant des représentants de plusieurs ministères (Affaires étrangères, Environnement, Finances, Economie, Industrie, Agriculture, Santé, Tourisme, Enseignement supérieur ...), outre des organisations nationales (Utica et Ugtt), de la société civile, des experts nationaux et internationaux, et des jeunes négociateurs. Cette délégation a pour mission la contribution à la prise de décision relative à l'exécution, le suivi et l'évaluation des conventions des Nations unies sur le changement climatique.



**Par Dr. Najla Ben Miloud
présidente de la ligue nationale des chercheuses
tunisiennes**

LES FEMMES TUNISIENNES

DANS LE CONTEXTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RARETÉ DES RESSOURCES HYDRIQUES

Les effets des changements climatiques sur les secteurs agricole et agroalimentaire sont évidents.

En effet la production agricole dépend fortement du temps et du climat, En l'absence de précipitations adéquates et de températures appropriées, les récoltes sont mauvaises et les pâturages deviennent stériles.

**la variabilité des régimes
pluviométriques affecte l'agriculture et
réduit la sécurité alimentaire**

La Tunisie étant l'un des pays les plus vulnérables à la variabilité et aux changements du climat, il est clair que les populations qui sont déjà les plus vulnérables et les plus marginalisées seront les plus touchées.

La Tunisie est particulièrement vulnérable aux changements climatiques en raison de sa dépendance excessive vis-à-vis de l'agriculture sous pluie, la variabilité des régimes pluviométriques affectant l'agriculture et réduisant la sécurité alimentaire.

La vulnérabilité des femmes aux changements climatiques résulte de plusieurs facteurs sociaux, économiques et culturels. Alors que les femmes jouent un rôle clé dans la production alimentaire mondiale (50 à 80%), Elles détiennent moins de 10% des terres et contribuent jusqu'à 50% à la main-d'œuvre agricole.

l'« Eau 2050 » vers une valorisation des eaux usées et dessalement des Eaux de Mer en Tunisie

La Tunisie est consciente de sa situation hydrique et les besoins des futures générations sous l'influence du changement climatique et du développement démographique croissant. Pour cela, l'état est allé vers la réalisation d'une étude stratégique « Eau 2050 » depuis 2019 et qui sera prête très prochainement.

Aussi l'état a commencé à donner plus d'importance aux ressources hydrauliques non conventionnelles.

A savoir la valorisation des eaux usées traitées dans plusieurs secteurs, principalement le secteur agricole, vu l'importance de ce volume égal à 300 million m³ en 2021, l'équivalent d'un grand barrage.

Pour cela l'état a procédé à la réalisation d'un plan directeur de valorisation des eaux usées traitées 2020-2050 et qui a commencé en 2018.

Le dessalement des eaux de mer et des eaux saumâtres sont aussi une autre ressource non conventionnelle non négligeable.

En effet la SONEDE s'est investit dans cette solution par la réalisation de 04 stations de dessalement des eaux de mer : une à Djerba, déjà en exploitation et les 3 autres sont à Gabes, Sfax et Sousse en cours de réalisation.

Les femmes sont à la clé des stratégies de lutte aux changements climatiques Mais les femmes ne sont pas que des victimes des réchauffements climatiques : elles sont aussi et surtout des porteuses de solutions avec lesquelles il faut compter. Les femmes devraient prendre part à la prise de décision aux niveaux national et local concernant l'allocation des ressources aux initiatives liées aux changements climatiques. La collecte et l'entreposage de l'eau, la préservation de la nourriture et son rationnement, la gestion des ressources naturelles sont des domaines que les femmes ont traditionnellement maîtrisés. Pour y parvenir et pour améliorer les capacités d'adaptation des femmes dans les pays en développement, en particulier en Tunisie il est important de prendre en compte quelques recommandations.

Au niveau national, des efforts devraient être engagés pour intégrer la problématique hommes-femmes dans les politiques et les stratégies nationales ainsi que dans les projets liés au développement durable et aux changements climatiques Afin d'assurer la sécurité alimentaire nationale malgré le réchauffement climatique et la rareté des ressources hydriques.

Les actions peuvent être prises à court terme, sur la base des connaissances existantes, tout en soutenant des réponses plus durables qui permettent une adaptation et une atténuation du changement climatique met en avant des concepts comme l'agro écologie et l'agriculture intelligente pour inciter les producteurs alimentaires à modifier leurs pratiques et les aider à prospérer en dépit du changement climatique tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.



station de dessalement d'eau de mer
Sfax/Tunisie

les recommandations pour améliorer les capacités d'adaptation des femmes dans les pays en développement, en particulier en Tunisie

Les initiatives d'adaptation devraient comprendre l'identification des impacts sexospécifiques des changements climatiques et la mise en place de mesures pour y répondre, en particulier dans les domaines liés à l'eau, à la sécurité alimentaire, à l'agriculture, à l'énergie, à la santé, à la gestion des catastrophes et aux conflits.

Les femmes devraient prendre part à la prise de décision aux niveaux national et local concernant l'allocation des ressources aux initiatives liées aux changements climatiques.

Encourager les investissements prenant en compte la dimension sexospécifique dans les programmes d'adaptation et d'atténuation, le transfert des technologies et le renforcement des capacités.



Les femmes devraient prendre part à la prise de décision aux niveaux national et local concernant l'allocation des ressources aux initiatives liées aux changements climatiques.



centre de formation agricole moderne UNFT chbeda

L'état des ressources en eau en Tunisie



Contexte hydrologique En Tunisie

Sur une superficie de 164 420 km², la Tunisie est dotée de ressources pluviales estimées à 36 km³/an. Les ressources hydrauliques totales (eau bleue) sont évaluées à 4.85 km³/an, dont 2.7 km³/an constituent les ruissellements moyens. Le reste, 2.15 km³ /an, forme les écoulements souterrains, sur lesquels les prélèvements étaient estimés à 2. km³ en 2010, soit un taux d'exploitation de 93%, mais cette moyenne nationale cache de grandes disparités régionales, et de nombreux systèmes aquifères sont soumis à une forte surexploitation.

Les apports d'eaux de surface présentent une très forte variabilité interannuelle, avec un minimum observé de 0.78 km³/an et un maximum de 11 km³/an ; le rapport max/min varie entre 9 au Nord et 180 dans le Sud .

La qualité des eaux de surface varie également dans l'espace: au Nord, 82% des eaux de surface ont une salinité inférieure à 1.5 g/l, et seulement 3% au Sud . Quant aux eaux souterraines, elles sont certes moins sensibles aux aléas climatiques mais par ailleurs doublement fragiles et vulnérables :

près du tiers sont recélées par les aquifères sahariens aux ressources faiblement renouvelables, leurs concentrations en sels, d'origine tellurique, sont importantes : les salinités sont pour 15% seulement inférieures à 1.5 g/l, et pour 25% supérieures à 4 g/l.

La ressource en eau du sol, part de l'eau pluviale infiltrée dans le sol et disponible à l'évapotranspiration des plantes, rapportée aux terres cultivables (5 M ha), est estimée en année moyenne à 13 km³/an, qui constitue le potentiel total d'eau « verte » du pays utilisable à des fins agricoles. Ce potentiel passe à près de 19 km³/an si l'on y intègre l'évapotranspiration des terres de parcours (5 M ha). Mobilisations et prélèvements : Le total des prélèvements d'eau bleue atteint 2.85 km³ en 2010, dont 0.54 km³ sont alloués à l'eau potable (55% d'eau de surface et 45% d'eau souterraine) et 2.1 km³ à l'agriculture.



Barrage Oued Mellégueau Nord

La demande de l'irrigation provient pour 75% des eaux souterraines, pour 23% des eaux de surface, et pour 2% de la réutilisation des eaux usées traitées.

Compte tenu des ressources en eau affectées au secteur de l'agriculture et des niveaux possibles d'intensification agricole, le potentiel d'irrigation intensive ou de complément est estimé à 560 mille ha. La majeure partie de la demande en eau émane des zones côtières à forte densité de population et d'infrastructures économiques, et certains des principaux périmètres irrigués sont situés loin des grands gisements de ressources du pays. Les zones côtières utilisent plus d'eau qu'elles n'en disposent, ce qui les amène à s'approvisionner en eau à partir d'autres régions mieux pourvues : le pays entier est marqué par de grands transferts d'eau d'Ouest en Est.

En 2010, la Tunisie comptait 30 grands barrages, permettant de retenir un apport total de 1.85 km³/an. A cela s'ajoutent 225 barrages de petite dimension et 750 lacs collinaires, mobilisant respectivement 0.15 et 0.05 km³/an. L'ensemble de cette infrastructure hydraulique permet de mobiliser 70% de l'ensemble des ressources en eau de surface. Les caractéristiques du climat tunisien nécessitent par ailleurs de réserver une « épargne sécheresse », volume stocké dans les grandes retenues pour une utilisation différée, qui représente près du tiers des eaux de surface mobilisées. Dans les nappes phréatiques, le volume de la ressource renouvelable s'établit à 0.75 km³/an, et le volume exploité est passé de 0.4 km³/an en 1980 (avec 23000 puits équipés de motopompes) à 0.84 km³/an en 2005 (plus de 100000 puits équipés). Les ressources exploitables des nappes profondes s'établissent à 1.45 km³/an, avec une exploitation effective de 1.15 km³/an au moyen de 8000 forages.